



FICHE FISCALITE 2018 EPARGNE ET COMPTES REMUNERES



Intermédiaire en opérations
de banque de Socram Banque

Cette fiche reprend les principales modifications fiscales, intégrées dans la Loi de finances et la Loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2018, concernant l'imposition des revenus de capitaux mobiliers des particuliers. Cette information n'a pas vocation à être exhaustive sur l'ensemble de la fiscalité.

Imposition fiscale des intérêts à compter du 1^{er} janvier 2018

Livrets d'épargne : partie des intérêts versée à un organisme « solidaire »

- ⇒ Le régime d'imposition est inchangé à l'exception des prélèvements sociaux qui passent à 17.2 % contre 15,5 % avant le 01/01/2018.
- ⇒ Pour rappel, le régime d'imposition est donc pour l'année 2018 le suivant :
 - **prélèvement obligatoire et libératoire de l'IR de 5%,**
 - **prélèvements sociaux à 17.2 %.**
- ⇒ **Les sommes abandonnées ouvrent droit à réduction** au titre de l'impôt sur le revenu pour les particuliers :
 - + Organisme d'intérêt général ou reconnu d'utilité publique : **66 % des sommes versées** dans la limite de 20 % du revenu imposable*
 - + Organisme d'aide gratuite aux personnes en difficulté :
 - **75 % des sommes versées jusqu'à 537 €** (au lieu de 531 € en 2017) dans la limite de 403 € (au lieu de 399 € en 2017),
 - **66 % de la partie des dons supérieure à 537 €** (au lieu de 531 € en 2017) dans la limite de 20 % du revenu imposable*.

* Possibilité de reporter le montant des dons dépassant la limite de 20 % du revenu imposable sur les 5 années suivantes avec réduction d'impôt dans les mêmes conditions

Plans d'Epargne Logement « PEL » et Comptes d'Epargne Logement « CEL »

- ⇒ Pour les PEL et CEL ouverts à compter du 01/01/2018 :
 - **la prime d'épargne en cas d'octroi de prêt est supprimée,**
 - **les intérêts acquis** ou constatés chaque année sont désormais imposables fiscalement **au PFU de 30 % :**
 - + **12,8 %** au titre de l'imposition fiscale,
 - + **17,2 %** de cotisations sociales
- Pour plus de détails, consulter les règles relatives aux livrets d'épargne non réglementés qui sont identiques.
- ⇒ Pour les CEL ouverts avant le 01/01/2018 ; les intérêts :
 - restent **exonérés d'impôt,**
 - restent soumis aux **prélèvements sociaux (17.2%).**

FCH-FIS-02-V01

Socram Banque - SA au capital social de 70.000.000 euros inscrite au RCS de Niort sous le numéro 682 014 865 - 2 rue du 24 février - CS 90000 - 79092 Niort cedex 9.
Mandataire en assurance - N° ORIAS 08044968 (www.orient.fr).

MAIF - société d'assurance mutuelle à cotisations variables, CS 90000 - 79038 Niort Cedex 9.

Filia-MAIF - société anonyme au capital de 114 337 500 € entièrement libéré - RCS Niort 341 672 681 - CS 20000 - 79076 Niort cedex 9.

Entreprises régies par le Code des assurances.

MAIF Solutions financières - Société par actions simplifiée au capital de 6 659 016 € - RCS Niort 350 218 467 - enregistrée auprès de la Chambre nationale des conseillers en investissements financiers sous le n° D008241 - 79038 Niort cedex 9.

MAIF, Filia-MAIF, et MAIF Solutions financières agissent en qualité d'intermédiaires en opérations de banque et en service de paiement exclusifs de Socram Banque.

MAIF Solutions Financières inscrite sur le registre unique sous le n° 07 031 206, Filia-MAIF inscrite sous le n°13 003 699, MAIF inscrite sous le n°13 005 068 (www.orient.fr).

Fonds Solidaire MAIF - Fonds de dotation régi par la loi du 4 août 2008 - 200 avenue Salvador Allende - 79000 Niort.



Intermédiaire en opérations
de banque de Socram Banque

- ⇒ Pour les PEL ouverts avant le 1^{er} janvier 2018, les intérêts :
- restent **exonérés d'impôt jusqu'à leur 12ème anniversaire**
 - restent soumis aux **prélèvements sociaux** pour les PEL ouverts depuis le 1er mars 2011 (17,2 %)
 - **Au-delà de 12 ans**, ils sont imposés chaque année à la date de leur inscription en compte – régime identique aux intérêts perçus sur les livrets non réglementés : **PFU de 30 %** (voir ci-dessus).

Livrets d'épargne non réglementés (type « CSL ») et Comptes de dépôts rémunérés

- ⇒ **Prélèvement Fiscal forfaitaire Unique (PFU) de 30 % opéré à la source par la Banque** et se décomposant comme suit :
- **12,8 %** au titre de l'imposition fiscale,
 - **17,2 %** de cotisations sociales (augmentation de la CSG qui passe de 8,2 à 9,9 %).
- En langage courant ce prélèvement est également appelé « Flat Tax ».
- ⇒ **Il est possible d'être dispensé du prélèvement fiscal de 12,8 %** pour les contribuables dont le RFR (Revenu Fiscal de Référence) de l'année N-2 par rapport à celle de l'encaissement des revenus est inférieur à 50 000 euros ou 25 000 euros pour les célibataires, divorcés ou veufs .
Cette demande de dispense doit être adressée à l'établissement de crédit au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement des revenus (attestation sur l'honneur).
- ⇒ **Exception : possibilité d'opter, au moment de la déclaration de revenus, pour une imposition de l'ensemble de ses revenus de placement, au barème progressif de l'impôt sur le revenu.**
Les revenus de placement sont alors ajoutés aux autres revenus du contribuable et le tout est soumis au barème progressif en fonction du nombre de parts fiscales et des tranches de revenus.
- Ce système peut être avantageux notamment pour les personnes qui ne payent pas d'impôt.
 - La partie fiscale des 12,8 % du PFU, si celle-ci a été prélevée (=absence de dispense), est traitée comme un avoir fiscal : elle est déduite du montant des impôts à régler et si elle est supérieure au montant des impôts à régler, l'excédent est remboursé au contribuable.
 - La part de CSG déductible peut être déduite des revenus imposables (6,8 % sur les 17,2 % de cotisations sociales).

FCH-FIS-02-V01

Socram Banque - SA au capital social de 70.000.000 euros inscrite au RCS de Niort sous le numéro 682 014 865 - 2 rue du 24 février - CS 90000 - 79092 Niort cedex 9.
Mandataire en assurance – N° ORIAS 08044968 (www.orias.fr).

MAIF - société d'assurance mutuelle à cotisations variables, CS 90000 - 79038 Niort Cedex 9.

Filia-MAIF - société anonyme au capital de 114 337 500 € entièrement libéré - RCS Niort 341 672 681 – CS 20000 - 79076 Niort cedex 9.

Entreprises régies par le Code des assurances.

MAIF Solutions financières - Société par actions simplifiée au capital de 6 659 016 € - RCS Niort 350 218 467 - enregistrée auprès de la Chambre nationale des conseillers en investissements financiers sous le n° D008241 - 79038 Niort cedex 9.

MAIF, Filia-MAIF, et MAIF Solutions financières agissent en qualité d'intermédiaires en opérations de banque et en service de paiement exclusifs de Socram Banque.
MAIF Solutions Financières inscrite sur le registre unique sous le n° 07 031 206, Filia-MAIF inscrite sous le n°13 003 699, MAIF inscrite sous le n°13 005 068 (www.orias.fr).

Fonds Solidaire MAIF - Fonds de dotation régi par la loi du 4 août 2008 - 200 avenue Salvador Allende - 79000 Niort.